

Procès-Verbal
Conseil Municipal
du 10 janvier 2025
à la mairie de Chichilianne

| | | | | | |
|---------------------|---|----------------------|---|-------------------|---|
| Patrick Beaufiles | P | Franck Beaume | P | Jacqueline Bonato | P |
| Jean-Noël Bouvier | E | Marie-Pierre Joubert | P | Daniel Martin | P |
| François Sroczyński | P | Eric Vallier | P | | |

P = présent ; E = excusé ; A = absent ; I = invité
Pouvoir : pas de pouvoir
Public : 4 personnes

Début de la réunion : 9H30
Fin de la réunion : vers 10h30

Le conseil municipal débute :

Le procès-verbal du conseil municipal du 18 décembre 2024 est lu en début de séance pour approbation.

Vote : pour

Abstention des excusés absents lors des conseils.

Le conseil municipal adopte le compte-rendu du 18 décembre.

Ordre du jour :

Délibérations :

- 1 – Création d'un contrat à durée déterminé – Poste biodiversité
- 2 – Modalité attribution d'un régime indemnitaire
- 3 – Signature d'un avenant « lever regards » Schéma Directeur Assainissement

Divers

1 – Création d'un contrat à durée déterminée – Poste biodiversité

Dossier suivi par François Sroczyński

Actuellement, le Parc met à disposition un contrat de service civique afin d'animer l'ABC de Chichilianne.
Ce contrat se termine le 23 janvier 2025 et le prochain ne commencera que fin mars, début avril 2025.

Afin d'éviter un creux et faire un tuilage entre les deux contrats, il est proposé la création d'un CDD pour un montant de 7 000 € (montant compris dans le budget alloué pour l'ABC).

Une proposition est à voir avec les différentes communes sur le Trièves ayant également un ABC pour une participation. Une réunion est prévue semaine prochaine, le sujet sera abordé à cette occasion.

Délibération adoptée à la majorité pour la création du CDD

Pour : 5 voix

Contre : 1 voix : Patrick Beaufiles : dossier pas assez étudié

Abstention : 1 voix : Daniel Martin

2 – Modalité attribution d'un régime indemnitaire

Dossier suivi par Eric Vallier

Création d'un grade de rédacteur.

Délibération adoptée à l'unanimité.

3 - Signature d'un avenant « lever regards » Schéma Directeur Assainissement

Dossier suivi par Daniel Martin

Le contrôle des regards les plus endommagés a été fait sur notre commune, mais il serait bien de faire les autres (une quarantaine) au printemps.

Le contrôle concerne l'écoulement et les eaux parasites.

Devis présenté par NICOT : 2 355 € HT

Délibération adoptée à l'unanimité.

Divers

Demande de pose d'un miroir sur le hameau des Oches

Pour rappel, la limitation est à 30 km/h pour les hameaux et 20 km/h pour la zone de rencontre au cœur du village. Mais cela est rarement respecté, et donc dangereux surtout pour les petites rues / impasses de notre commune.

En attendant des solutions à long terme, il est demandé la pose d'un miroir sur la fontaine communale, aux Oches, en bas de l'impasse du Corroyeur.

A plus long terme, à voir diverses propositions, solutions :

Feux tricolores se mettant en route à la vitesse limitée,

Un marquage au sol (pour piétons, stops, priorité, dents de requins des dos d'âne pour les automobilistes, indiquer la limitation...)

Remettre les jardinières pour faire ralentir, et permettre d'indiquer les rues / impasses.

Une voix contre la pose d'un miroir : Marie-Pierre Joubert, cela ne fera pas ralentir les véhicules sur la route principale. Et elle ne désire pas voir « fleurir » ni miroir, ni panneaux sur toute la commune. Mais ok pour le marquage au sol et les jardinières.

Donc, adopté à la majorité pour la pose de ce miroir puisqu'il y en a un en stock.

Vœux 2025

Une présentation PowerPoint est faite avec des photos qui illustreront la cérémonie des vœux de la mairie.

Travaux Ruthière

Daniel Martin a fait une demande de simulation d'emprunt à la caisse de dépôt et de consignation concernant la conduite d'eau de Ruthière.

Prochaine(s) réunion(s)

Il est prévu un Conseil municipal le vendredi 14 février 2025 à 9h30 dans la salle du Conseil municipal.

Compte-rendu

Établi par Marie-Pierre Joubert et Franck Beaume

Validé au Conseil municipal du 14 février 2025

(Tous les documents sont accessibles en consultation en mairie).